Etats, nations et constructions frontalières en Amérique centrale

Lucile Medina – Nicolas, Université de Montpellier

L'Amérique centrale est un isthme de 500 000 km2, découpé en sept Etats (nombreuses frontières). La situation est moins conflictuelle mais les litiges (en matière de frontières, d'immigration…) demeurent.

La problématique de la frontière à la lumière des concepts de nation et d'Etat

Des tensions existent dès le début du 19e siècle car les frontières sont mal définies (imprécision datant de la colonisation mexicaine). Mais les conflits sont rares. Dans la 2e moitié du 19e siècle, des traités définissant les frontières sont signés. Mais la question se pose de nouveau quand apparaissent certains enjeux économiques : où construire le canal, les grandes compagnies bananières… ?
Jusqu'à aujourd'hui, les conflits sont récurrents : pourquoi ?

Les indépendances ne sont pas liées à une conscience nationale. Les combats ont souvent commencé une fois les indépendances acquises. A l'échelle régionale, il y a des régionalismes mais pas de sentiment national.
► L'Etat moderne en Amérique centrale précède la nation.
Aujourd'hui, les conflits sont peu nombreux mais les cohésions nationales sont faibles (ex : Nicaragua).

Les espaces frontaliers, périphériques ont acquis le statut de centre (des conflits). On assiste aussi à un déplacement des conflits sur les rivages en raison des problèmes de droits territoriaux maritimes.
Ex :

- El Salvador / Honduras : problème sur la frontière terrestre et maritime. La Cour internationale de justice a rendu une décision favorable au Honduras mais El Salvador conteste cette décision.
- Nicaragua / Honduras et Colombie : conflit maritime dans la mer des Caraïbes, autour d'un archipel (deux petites îles) et l'étendue des eaux territoriales et de leurs ressources (halieutiques, pétrole).

La promotion de la coopération transfrontalière : l'émergence d'un discours porteur de la part des instances régionales

- 1976 : programme de développement transfrontalier Honduras / El Salvador / Guatemala : 46 communes engagent une coopération (protection de la forêt, programme agricole, programme d'eau potable et d'assainissement…).
- 1990 : réactivation d'un marché commun centre-américain.
- 1995 : un développement transfrontalier durable en Amérique centrale est annoncé.

Mais il existe un dilemme entre l'ouverture des frontières (pour les échanges) et la tentation de fermeture (contrôle).

Des coopérations binationales existent. Ex : Costa Rica / Panama : un traité de 1970 inscrit dans la constitution des deux Etats, institue une coopération en matière de

protection de l'environnement, de tourisme, de santé, d'agriculture. Mais bien que cette coopération marche, le problème de délimitation de la frontière entre ces deux Etats demeure.

Dans d'autres cas, quand aucun accord international n'a pu être trouvé, la situation reste conflictuelle. Ex : Nicaragua / Costa Rica.

Construire le développement transfrontalier à l'échelle locale

Sur le terrain, des coopérations transfrontalières liées aux peuples (communauté de langue, migrations…) émergent mais la faible autonomie des autorités locales, la faible décentralisation freine cette coopération. La faible formation des responsables locaux, les faibles moyens de communication entre ces responsables est également un frein.

L'échelle locale permet cependant plus facilement le développement de coopération, de relations transfrontalières que l'échelle nationale.